

De : Amandine Chapelle [<mailto:amandine.chapelle@cre-gim.net>]

Envoyé : 19 juin 2013 11:21

À : ressources-naturelles-iles

Objet : Question concernant le dépôt d'un document (autre que mémoire présenté devant la Commission)

Bonjour Madame Leblanc,

Je voudrais savoir si, dans le cadre des audiences du BAPE aux Îles-de-la-Madeleine, il était possible de déposer des documents autres que les mémoires. Dans le cadre des Forums sur les hydrocarbures, la CRÉGÎM a collaboré avec le Centre québécois en droit de l'environnement (CQDE) pour produire un document d'analyse juridique des lois et règlements entourant actuellement les hydrocarbures au Québec.

Les membres du comité de pilotage qui coordonne le projet des Forums ont jugé cette semaine que ce document pourrait être utile au public qui suit actuellement les audiences. Le site web du BAPE pourrait rendre à son tour le document et lui donner une meilleure visibilité.

Voici le document pour information, déjà disponible sur le site web des Forums sur les hydrocarbures (www.hydrocarburesgim.ca) : http://hydrocarburesgim.ca/wp-content/uploads/Hydrocarbures-CQDE_contexte_juridique_2013-06-10.pdf

Je vous remercie par avance.

Salutations,

Amandine Chapelle

Chargée de projet - Forums sur les hydrocarbures



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM)

153-2, rue de la Reine

Gaspé (Québec) G4X 1T5

Tél. : 418 368-6171 #249

Télécopieur : 418 368-6052

Site Internet : <http://www.cregim.net>



➔ Pour en savoir plus sur moi